

## La consignation des loyers : mode d'emploi



En cas de relations conflictuelles avec un bailleur : la consignation des loyers ne peut se faire que sur décision de justice.

Si un locataire est en conflit avec son bailleur pour non-respect de ses obligations et à défaut d'accord de conciliation prononcé par une Commission départementale de conciliation ou un conciliateur de justice, il peut, dans l'attente d'un règlement de son litige, solliciter la consignation de ses loyers sur décision de justice auprès de la **Caisse des Dépôts**. Cette démarche de consignation doit nécessairement faire l'objet d'une requête devant le tribunal d'instance ou le juge de proximité ; le recours à un avocat n'est pas obligatoire. Afin d'assurer un débat contradictoire et de permettre au juge d'apprécier le point de vue de chacune des parties en litige, le locataire est tenu d'appeler le bailleur dans la procédure.

### Comment procéder à la consignation :

Vous devez remplir une déclaration de consignation mentionnant, entre autres :  
- le montant de la somme consignée,  
- l'identité des parties au litige.  
Et également joindre la copie exécutoire de la décision de justice autorisant la consignation des loyers.

### A la fin du litige, la déconsignation :

La restitution des fonds au locataire ne peut s'effectuer qu'avec l'accord amiable des deux parties ou sur décision de justice. Dès réception des justificatifs nécessaires, la Caisse des Dépôts s'engage à reverser les fonds déconsignés dans un délai maximum de 10 jours.

\*La Caisse des Dépôts est une institution financière publique en charge de missions d'intérêt général qui lui sont confiées par l'État. Elle est le tiers de confiance des citoyens.

Pour aller plus loin : [consignations.caissedesdepots.fr](http://consignations.caissedesdepots.fr)

## Exposition à la Mce

Du 8 février au 29 avril 2016

### Objectif zéro déchet, c'est possible ?

La quantité de déchets que nous produisons est très importante (470 Kg / an / habitant). Alors que les ressources naturelles se raréfient, la société nous pousse à toujours plus consommer.

La Mce propose une exposition sur les déchets, livrant les bons gestes à pratiquer au quotidien pour consommer sans produire de déchets. Exposition réalisée par le groupe de travail Déchets de la Mce et ses associations adhérentes  
**Gratuit - Ouvert à tous :**  
lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h  
Vendredi de 9h à 17h.  
**Groupes : réservation obligatoire.**  
Mce - 02 99 30 35 50



## Publication

### Logement non décent

Vous êtes en difficulté ou vous rencontrez des personnes en difficulté dans leur logement ? Problèmes de moisissures, réseau électrique dangereux, absence de fenêtres, de chauffage...



Les associations de défense de consommateurs et de locataires de la Mce, en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre, viennent de publier une fiche d'information sur le logement non-décent.

### Son but :

aider les locataires à faire valoir leurs droits auprès de leur propriétaire.  
Fiche gratuite et disponible à l'accueil de la Mce.  
Également téléchargeable sur [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

Pour les professionnels et collectivités :

possibilité d'envoi en nombre (gratuit hors frais de port).  
Plus d'infos : 02 99 30 35 50 ou [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org)

## Opération « Sapin malin » avec Vert le Jardin

Du 6 au 23 janvier 2016

Une fois les fêtes de fin d'année passées, il faut penser au recyclage de son sapin de Noël.

En partenariat avec Rennes Métropole, Vert le Jardin vous invite à venir broyer votre sapin et partager un moment de convivialité autour d'un café.

Retrouvez tous les lieux et dates sur [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)



## Opération « Comptage des oiseaux des jardins » avec Bretagne Vivante

30 janvier et/ou 31 janvier 2016

Choisissez un lieu d'observation : votre jardin, votre école, votre lieu de travail, un parc... Observez puis notez pendant une heure tous les oiseaux vus dans ce même lieu.

Cette opération se veut à la fois un moment de sensibilisation et d'information sur les oiseaux les plus communs.

Plaquette et fiche d'observation disponibles sur [www.bretagne-vivante.org](http://www.bretagne-vivante.org)



## Informations et échanges sur l'habitat écologique avec Empreinte

### L'association Empreinte a pour but la promotion de l'habitat à faible impact écologique.

Un cycle d'informations et d'échanges démarre en janvier 2016 comptant 6 sessions, le dernier samedi de chaque mois. Il vous permet d'aborder toutes les étapes d'un d'habitat écologique et de faire le point sur votre projet. Les journées se déroulent à la Mce et sont animées par Hervé Galès, consultant et formateur en écohabitat. Une fois par mois, vous pouvez aussi assister à une **visite de maison** dont les méthodes constructives présentent un **intérêt écologique**, ainsi qu'à des **conférences** sur des thèmes particuliers de l'habitat, avec la présence d'un professionnel.

Ponctuellement, lors de salons, l'association fait aussi des **démonstrations de presse à la Brique de Terre Crue**, disponible en location, et fabrique des enduits à la terre. Elle propose également à la vente des livres sur l'écohabitat.

Plus d'infos : <http://empreinte.asso.fr/>

## Animations autour du végétal avec la Société d'horticulture

### Savez-vous ce qu'est une banque verte ?

C'est un échange de végétaux, de boutures, de graines. Plus que cela, c'est un échange d'amitiés, de conseils aussi. Elle a lieu tous les mois lors des **conférences** de la Société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine.

Plus d'infos : [www.horticulture35.fr](http://www.horticulture35.fr)

Directrice de publication : Eriq Lepeinteur - N° ISSN 1156-0797 dépôt légal 1er trimestre 2016 - Réalisation : Esprit Graphique Impression : Hauts de Vilaine - crédit photo : Mce

n° 87  
Janvier  
Février  
Mars  
2016

édito

Consommation environnement, la maison vous informe

# mce infos

## Engagement !

Le livre de l'année 2015 vient de se refermer, nous donnant la possibilité, à nouveau, de constater la richesse de ces mois écoulés pour la Mce et les associations qui la composent.

2016 s'ouvre désormais à chacun de nous avec son lot de projets à poursuivre et à initier...

Pour cette nouvelle année, je fais les vœux pour tous, d'une prise de conscience accrue des défis qui continuent à s'offrir à nous, d'un engagement individuel et collectif au quotidien pour, chacun de son endroit, être attentif et agir, pour notre environnement, pour plus de liens et de solidarité entre nous tous.

Encore plus d'implication et de convivialité aussi à la Mce ! Dans notre Maison et pour chacune de nos associations aussi, les enjeux s'annoncent également très importants. Sachons faire de cette nouvelle année, une année de pleine coopération, d'engagements communs pour défendre, porter encore plus loin et plus fort nos

messages. Le contexte nous entourant est parfois inquiétant ; sachons résister au risque du repli sur soi et croire à la force de notre projet et de notre action, ensemble. Continuons aussi à être l'écoute de ceux et ce qui nous entourent, pour sans cesse, nous positionner en précurseurs.

2016 sera aussi l'occasion d'expérimenter « **Les samedis de la Mce** » : chaque 4<sup>ème</sup> samedi du mois, la Mce sera ouverte pour permettre à ceux qui ne peuvent nous rendre visite en semaine de rencontrer les associations, de bénéficier de leurs conseils, de découvrir le centre de ressources et de documentation, de participer à des ateliers pratiques sur des thèmes variés de la vie quotidienne et de l'environnement,...

Une pierre nouvelle à notre investissement collectif au bénéfice du plus grand nombre...

A tous, une chaleureuse et heureuse année 2016

Eriq Lepeinteur  
Présidente de la Mce

## Faites-le savoir Un Conseil local à la biodiversité prend vie à Rennes

Des pâquerettes sur les trottoirs, des chauves-souris dans les parcs, des faucons pèlerins à la cathédrale de Rennes, un battement d'ailes de *Papilio machaon* autrement appelé *Machaon*... Toute cette vie en ville mérite qu'on s'y intéresse un peu plus...

A l'initiative du milieu associatif naturaliste, une nouvelle instance va voir le jour dans le paysage rennais.

### Elle sera composée de 3 collèges :

- **associatif** (Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne, Ligue de Protection des Oiseaux, Ille-et-Vilaine Nature Environnement, Groupe Mammalogique Breton, Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaux, Maison de la Consommation et de l'Environnement),
- **scientifique** (Universités de Rennes 1 et 2, Agrocampus, Inra) et,

- **administratif** (Ville de Rennes, Conseil Régional de Bretagne, Conseil départemental, Rennes Métropole, Audiar).

La présidence de ce conseil sera confiée à l'université de Rennes 1 et l'animation au nouveau service des Jardins et de la biodiversité de la Ville de Rennes.

### Le Conseil local à la biodiversité aura pour missions de :

- mutualiser les connaissances en partageant les savoirs naturalistes entre les 3 collèges,
- sensibiliser les rennais pour qu'ils s'approprient la question de la nature près de chez eux (par exemple en vulgarisant le concept de trame verte et bleue dans les quartiers) et,
- rendre des avis consultatifs sur les projets de la ville qui impacteraient la nature.

2016 sera l'occasion d'engager un travail important autour de la mise en place d'un **Atlas Communal de la Biodiversité**, comme une cartographie de la nature en ville.



Pour ce nouveau dossier du Mce-Infos, nous vous proposons une immersion au sein du Centre de ressources et de documentation de la Mce... Un espace **gratuit et ouvert à tous**, dédié à l'ensemble des thèmes d'actions de la Maison : consommation et vie quotidienne, environnement, éducation à l'environnement et au développement durable, alimentation, santé-environnement. Consultation ou emprunts d'ouvrages et de revues, rencontres, expositions, pour tous les publics sont le quotidien de cet espace de la Mce.



## Un centre de ressources et de documentation participatif



■ Grâce à un fonds documentaire conséquent (plus de 4500 ouvrages, revues spécialisées...), le centre de ressources et de documentation de la Mce est alimenté selon un mode participatif. **A partir des suggestions d'usagers, de l'équipe Mce et enrichi par les propositions des associations qui la composent**, le centre de ressources et de documentation de la Mce vous propose une documentation riche et des supports diversifiés : documents juridiques de la consommation, comparatifs de prix, ouvrages, revues, malles pédagogiques...

**Il est ouvert à tous** : particuliers, enseignants, étudiants, éducateurs, animateurs de centre de loisirs ou de structures de proximité, professionnels et bénévoles associatifs, parents d'élèves... Et à toute personne intéressée désireuse de s'informer et d'agir.

## De la documentation pratique

■ **Des comparatifs de prix** : votre lave-linge vient de vous lâcher et vous ne savez pas quel modèle choisir ? Vous souhaitez changer de fournisseur d'accès à Internet ? Vous cherchez une imprimante, un appareil photo et il est très difficile de vous y retrouver parmi les nombreux modèles existants ? Pour vous aider, vous pouvez consulter des comparatifs de prix et de qualité, régulièrement mis à jour, et bénéficier de conseils dans certains domaines.

## Des revues spécialisées :

Que choisir, 60 millions de consommateurs, le Particulier mais aussi Kaizen, Bretagne durable, le Mensuel de Rennes, l'Hermine vagabonde, la Petite salamandre... La consultation est libre et gratuite !

# La Mce, un lieu plein de ressources !

## Des ressources pour s'informer, monter un projet individuel ou collectif

■ En plus de la ressource documentaire, la Maison de la consommation et de l'environnement dispose d'**outils pédagogiques** pour accompagner vos projets d'éducation à l'environnement et au développement durable, que ce soit avec des **groupes d'enfants** sur le temps des loisirs ou à l'école, ou **avec des adultes** :

- des **expositions** sur le jardinage au naturel, l'alimentation, les arbres remarquables en Bretagne, la pollution de l'air intérieur...
- des **malles** conçues et réalisées par des associations de protection de l'environnement et d'éducation :
  - Rouletaboule : programme pédagogique sur les déchets
  - Gaspido et Ricochets : malles sur les économies d'eau et sur le cycle de l'eau
  - La Boîte à bâtir, sur l'éco-habitat.



Pour vous faire une idée de la richesse de nos ressources, vous pouvez consulter la **base documentaire en ligne : doc.mce-info.org**. Tous les ouvrages, outils **pédagogiques** et **revues** disponibles sont enregistrés dans cette base de données !

Vous voulez suivre l'actualité du Centre de ressources, c'est facile ! Abonnez-vous à sa **newsletter bimestrielle** en saisissant votre adresse mail via le site Internet de la Mce: <http://www.mce-info.org/fr/newsletter/>.

## Un espace « expositions »

■ En 2015, plusieurs expositions se sont succédé : les arbres remarquables en Bretagne, les mammifères des rivières bretonnes, les droits et devoirs du jeune consommateur, des portraits de jardiniers « au naturel », le changement climatique, la biodiversité et la souveraineté alimentaire.

**En 2016, d'autres expositions sont prévues, notamment dès février sur le thème des déchets et au printemps sur les libellules.**

Chaque exposition est accompagnée d'une sélection d'ouvrages que vous pouvez retrouver dans des présentoirs dans le hall d'accueil.



En pratique

Pour emprunter ou consulter sur place des documents, ouvrages, revues, dvd, malles pédagogiques, expositions, c'est très simple : le prêt est gratuit contre un chèque de caution non encaissé. Nous vous inscrivons dans notre base documentaire et vous pouvez repartir avec 4 documents pour une durée de 4 semaines.

## Horaires d'ouverture du Centre de ressources :

- **lundi** de 14h à 18h
- **mardi, mercredi et jeudi** de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
- **vendredi** de 9h-17h sans interruption

**Accueil de groupes : sur rendez-vous**

## Et une grainothèque !

■ Connaissez-vous les grainothèques ? Il s'agit d'un **système d'échange de graines**. Celui-ci se faisait déjà entre collègues à la pause-café, entre voisins au-dessus de la haie ou même de manière plus organisée par des associations de jardinage. Les associations de la Mce et Vert le Jardin, en partenariat avec les Incroyables Comestibles de Rennes, ont voulu aller plus loin en installant une grainothèque dans les locaux de la Maison : un espace où chacun peut déposer et prendre librement des semences.



Ainsi, chacun peut trouver gratuitement des graines de plantes adaptées au territoire, fournir des graines qu'il a envie de partager, cultiver la biodiversité et se réapproprier la question de la semence.

Pour déposer des graines, il suffit de les mettre dans une enveloppe (celles mises à disposition ou d'autres) et d'y indiquer la date de récolte de la graine et le nom de la plante.

**La grainothèque est installée dans le hall de la Mce.** Elle est accessible aux horaires d'ouverture de la Mce.